



# CHARTRE MARKETING ET MEDIA

## MTN ELITE - SAISON 2024/2025

### **CONTEXTE :**

Dans le cadre de l'organisation du Championnat Professionnel masculin de première et deuxième division, ci-après nommés « MTN ELITE ONE » et « MTN ELITE TWO », la Fédération Camerounaise de Football, afin de faire d'encadrer compétition, et en concertation avec les clubs, a mis en place un ensemble de règles sur le plan Marketing et Communication, observables par tous les acteurs concernés.

La violation de ces règles expose les contrevenants aux sanctions édictées dans le présent document.

### **PROTOCOLE MARKETING :**

#### **1- CHARTE GRAPHIQUE :**

La compétition « *MTN ELITE ONE & TWO 2024* » disposant d'une charte graphique définie et rendue publique par la Fédération Camerounaise de Football, les clubs en compétition sont tenus, pour toute communication ou usage dans le cadre strict de la promotion du tournoi, d'exploiter les éléments de la charte qui leur seront mis à disposition. De ce fait, l'équipe d'organisation fournira aux clubs les éléments suivants :

- Le logo du championnat « MTN Elite » ;
- Le logo du Conseil Transitoire du Football Professionnel (CTFP) ;
- Le logo de la Fecafoot.

#### **2- SPONSORING :**

##### **a- Sponsors Fecafoot :**

Les Sponsors Fecafoot, dans le cadre de la saison 2024-2025 du championnat MTN Elite One & Two sont les suivants :

- MTN Cameroun ;
- 1XBET CAMEROUN ;
- TIOF ;



De ce fait, seules les marques et sponsors susmentionnés pourront bénéficier de visibilité ou d'activations à l'intérieur et à l'extérieur des stades de match, sous réserve d'un accord formel liant tout autre partenaire à la Fecafoot. Sont donc proscrits par défaut :

- La distribution gratuite ou l'utilisation de produits des marques concurrentes aux Sponsors Fecafoot dans le stade de match ;
- La vente de produits des marques concurrentes aux sponsors de la Fecafoot dans le stade de match ;
- La présence d'un groupe de fan ou d'un fan club constitué de plus de 05 personnes, arborant l'identité d'un annonceur dans l'enceinte du stade lors des matchs, conférence de presse d'avant/après match, ou lors des séances d'entraînements officiels ;

**b- Sponsors Clubs :**

Pour préserver le principe d'exclusivité sectorielle garanti aux sponsors au cours de leurs 18 matchs à domicile, les clubs ont le droit de s'engager avec tout autre annonceur non-concurrent aux sponsors du championnat, conformément à la *Fiche de Qualification* présente en annexe, et selon les modalités ci-après :

- Branding des stades d'entraînement de l'équipe exclue la séance de veille de match ;
- Présence des sponsors clubs autour de l'aire de jeu lors des matchs à domicile de l'équipe ;
- Branding des supports lors des instants média du club exclues les conférences d'avant/après match ;
- Pour tout autre attribut, les Sponsors Clubs devront se soumettre à la grille suivante :



### TARIFICATION POUR LA COUVERTURE DE VOS 18 MATCHS :

ATTRIBUT	DUREE	TARIF
Vente de produits dans le stade	Tous les matchs du club durant la compétition	1.000.000 FCFA
02 Banderoles autour de l'aire de jeu	Tous les matchs du club durant la compétition	2.000.000 FCFA
All In One	Offre pour tous les matchs du club : - 02 banderoles - Vente de produits en tribunes	2.700.000 FCFA

### 3- Charte du maillot de match :

Tout maillot exploité par les équipes dans le cadre de la compétition doit respecter la charte de maillot ci-dessous :





**Charte Graphique du Maillot**  
**MTN Elite 1 & 2 Saison Sportive 2024/2025**

**Taille Logo Sponsor Club**  
H: 7.5 cm  
L: 7.5 cm

**Taille Logo Club**  
H: 9 cm  
L: 9 cm

**Taille logo Sponsor Majeur**  
H: 26.4 cm  
L: 30 cm

**Numéro du Joueur**  
H: 8 cm  
L: 8 cm

**Taille Logo Sponsor Club**  
H: 8 cm  
L: 8 cm

**Taille du Logo Arrière short**  
H : 8cm  
L : 21cm

**Taille Logo CTFP**  
H: 8 cm  
L: 8 cm

**Manche droit**  
**Taille Logo Sponsor FECAFOOT**  
H: 8cm  
L: 8cm

**Taille logo Sponsor Club**  
H: 4 cm  
L: 27 cm

**Taille Norm du Joueur**  
H: 4 cm  
L: 27 cm

**Logos:** MTN, 1XBET, TIOF, CTFP, FECA FOOT



Les exigences requises comprennent :

- Nom du joueur au-dessus du numéro, à l'arrière ;
- Numéro à l'arrière du maillot, en dessous du nom du joueur ;
- Logo exclusif MTN Cameroun à l'avant ;
- Logo TIOF sur le manche droit ;
- Logo CTFP sur le manche gauche ;
- Logo 1XBET Cameroun sous le numéro du joueur.

Pour ce faire, chaque club en compétition a l'obligation de faire parvenir un modèle du maillot de match, qui sera homologué par la FECAFOOT au plus tard le **20 Août 2024** ;

#### **Sanctions :**

Le non-respect de la présente disposition sur la charte graphique des maillots susmentionnés donne lieu aux sanctions suivantes :

- **Infraction sur les maillots de moins de 07 joueurs :**
  - Amende de 200.000 FCFA par occurrence et par maillot de joueur, pour présentation d'un maillot non conforme sur l'aire de jeu ;
- **Infraction sur les maillots de 07 joueurs ou plus :**
  - Amende de 1.000.000 FCFA pour l'équipe, en cas de présentation de maillots non conformes sur l'aire de jeu ;



#### **4- Equipements :**

Compte-tenu des objectifs de valorisation du Football camerounais et ses acteurs, les règles suivantes devront être observées par toutes les équipes en compétition :

##### **a- Match Officiel :**

- Tout le staff technique et officiels, présents sur la main courante et/ou sur le banc de touche pendant un match officiel devra arborer les équipements officiels du club. Il est donc proscrit de porter tout autre vêtement ;
- L'entraîneur principal ou celui qui officiera à cette position sur le banc de touche, a l'obligation de porter une veste.

##### **Sanctions :**

Le non-respect de la présente disposition donne lieu à une amende de 100.000 FCFA.

##### **b- Conférence de Presse d'avant match :**

- Les joueurs devant intervenir en conférence de presse d'avant match ont obligation d'arborer les équipements officiels du club ;
- L'entraîneur principal, ou celui qui officiera à ce poste, a obligation d'arborer les équipements officiels du club ;

##### **Sanctions :**

Le non-respect de la présente disposition donne lieu à une amende de 100.000 FCFA.

##### **c- Conférence de Presse d'après match :**

- Les joueurs devant intervenir en conférence de presse d'après match ont obligation d'arborer les équipements officiels du club ;
- L'entraîneur principal, ou celui qui officiera à ce poste, a obligation d'arborer les équipements officiels du club ou une veste ;

##### **Sanctions :**

Le non-respect de la présente disposition donne lieu à une amende de 100.000 FCFA.



## 5- Ticketing :

Les clubs engagés dans le tournoi, dans un objectif de mobilisation de leur fan club, sont vivement encouragés à acquérir des tickets de stade. Toutefois, la Fecafoot prévoit les dispositions suivantes :

### a- Dotation de tickets :

La dotation de tickets de stade respective pour chaque club est la suivante :

- 01 tickets VIP ;
- 05 tickets CLASSIC.

### b- Achat de bulk tickets :

Les clubs ont la possibilité d'acheter des lots de tickets de stade pour leur fan base avec une **réduction de 10%**. La commande, constituée d'au moins 100 tickets, devra être formalisée par le club demandeur au plus tard 24heures avant le match.

### c- Extension du réseau de vente :

Les fan zones et/ou quartiers généraux des clubs pourront être approvisionnés en tickets de stade sous forme de dépôt-vente.

## 6- Compétition de fans clubs :

En vue d'une mobilisation autour de la compétition, la FECAFOOT et ses partenaires, organisent une compétition de fan clubs. Les critères d'évaluation choisis sont les suivants :

- **Mobilisation ;**
- **Animations ;**
- **Présentation physique ;**
- **Discipline ;**
- **Adhésion des fans en ligne ;**

Pour ce faire, le jury constitué donnera son verdict au terme de la saison sportive.



## PROTCOLE MEDIA

Il est important au cours de cette compétition que les projecteurs soient allumés sur les acteurs principaux (joueurs et entraîneurs). L'idée est de faire d'eux des stars du public ; afin de susciter un plus grand engouement des annonceurs et partenaires. A cet effet, la FECAFOOT prévoit plusieurs activités pour toutes les équipes :

### 1- Team Press

Chaque équipe devra désigner un Team Press Officiel avant le début de la compétition. Le nom et les contacts (**Nom + N° de téléphone + adresse e-mail**) devront être communiqués à la FECAFOOT au plus tard le 20 Août 2024.

#### Sanctions :

Le non-respect de la présente disposition donne lieu à une amende de 100.000 FCFA.

### 2- Conférence de presse d'avant match

- Les conférences de presse d'avant match se déroulent à la veille de chaque journée de championnat, selon les disponibilités infrastructurelles. Doivent y prendre part, l'entraîneur et un joueur à la discrétion de chaque équipe. Les participants devront arborer le code vestimentaire prévu par l'article 4-b du protocole marketing lié aux équipements.
- Elles auront lieu selon un chronogramme communiqué d'avance aux équipes par le Media Officer nommé par la FECAFOOT.

#### Sanctions :

- Le non-respect de la présente disposition donne lieu à une amende de 100.000 FCFA.
- Le retard à la même activité entraîne une pénalité financière de 50 000 FCFA à l'encontre du club concerné.

### 3- Conférence de presse d'après match

- Les conférences de presse d'après match se déroulent à la fin de chaque rencontre, selon les disponibilités infrastructurelles. Doivent y prendre part, l'entraîneur et éventuellement un joueur de chaque équipe. Les participants devront arborer le code vestimentaire prévu par l'article 4-c du protocole marketing lié aux équipements.
- Elles auront lieu selon un chronogramme communiqué d'avance aux équipes par le Media Officer nommé par la FECAFOOT.



## Sanctions :

- Le non-respect de la présente disposition donne lieu à une amende de 100.000 FCFA.
- Le retard à la même activité entraîne une pénalité financière de 50 000 FCFA à l'encontre du club concerné.

### 4- Séance D'entraînement Officielle

Les séances d'entraînement officielles, comme les conférences de presse, sont programmées la veille du match selon un chronogramme déterminé d'avance et communiqué aux équipes. Les joueurs et le staff sont vêtus des maillots d'entraînement homologués.

### 5- Protocole Fair-Play

- Dans le cadre des prises de vue de la production, les chargés de matériel de chaque équipe doivent disposer les équipements dans les vestiaires (i) au moins 1h30min avant le coup d'envoi lorsque l'équipe est programmée pour le premier match, et (ii) à la mi-temps du premier match, si l'équipe est programmée pour le second.
- A l'arrivée de l'équipe, le staff et les joueurs passent obligatoirement devant les caméras du diffuseur selon un itinéraire préétabli et communiqué d'avance par le Media Officer.
- A cette occasion, tous les coachs sont tenus à une ou deux questions du diffuseur.
- Avant le coup d'envoi, les entraîneurs des deux équipes se serrent la main, de même que celles arbitres devant officier sur le match, suivi d'une photo.
- Après le coup de sifflet final, les entraîneurs des deux équipes se serrent la main.
- Pendant le match, les remplaçants sur le banc de touche ont l'obligation d'arborer les chasubles officielles de la compétition.
- A la fin du match, les entraîneurs et au moins un joueur doivent s'arrêter devant les journalistes pour les interviews en zone mixte et assister à la conférence de presse d'après-match, si elle a lieu.
- Au cours des interviews d'après-match, il est proscrit porter des accusations préjudiciables à la compétition.

Signée le \_\_\_\_\_

**P/ LE CLUB**

**LE PRESIDENT**